



## PROGRAMME DE FORMATION

# LA FACTURE DEMATERIALISEE

Recourir à la facturation électronique n'est plus un choix de l'entreprise mais une obligation ! En effet, la loi de finances pour 2020 impose le recours à un procédé de facturation électronique pour les relations entre assujettis à la TVA.

Cette obligation entrera en vigueur progressivement entre juillet 2024 et janvier 2026, selon l'effectif et le chiffre d'affaires de l'entreprise émettrice des factures. En tout état de cause, dès juillet 2024 toutes les entreprises devront être prêtes à recevoir de leurs fournisseurs des factures dématérialisées. Différentes modalités de facturation électronique s'offrent aux entreprises : facture EDI, Factur-X assortie d'une piste d'audit fiable...

Cette formation vous aidera à mieux apprécier les enjeux et les contraintes attachés à ces diverses solutions techniques permettant de répondre à la future obligation de facturation électronique.

### PUBLIC CONCERNÉ

---

- Responsables fiscaux, comptables, administratifs et financiers

### PRÉ-REQUIS

---

- Connaissances de base de la gestion d'entreprise
- Etre impliqué dans le processus de facturation

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

---

A l'issue des différentes séquences et modules de formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les différents composants de la mise en place de la facturation électronique
- Vérifier le respect des exigences fiscales associées
- Construire son plan d'actions pour assurer la mise en place

### PROGRAMME DÉTAILLÉ

---

#### **Journée 1 : La facture électronique, une obligation pour toutes les entreprises**

##### **Rappel du cadre légal et du calendrier**

- Généraliser la facturation électronique dans les relations interentreprises.

##### **Avantages de la facture électronique**

- Marche vers la simplification et la réduction des coûts administratifs

##### **Changements de la facture électronique : qu'est-ce que cela induit ?**

- Simplifier le traitement des factures entrantes et sortantes et la déclaration de TVA
- Les données attendues par l'administration

##### **Formats de la facture électronique**

ENOYA

200 Route du Béchant – 73 190 Saint Baldoph - Siret 908 821 168 R.C.S. Chambéry  
Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84 73 02 46 473

- Les différents formats possibles
- La facture X

#### **Statuts de la facture électronique**

- La transparence totale sur l'avancement du traitement de chaque facture, statut par statut.

#### **Circuit de la facture électronique**

- Le circuit de la facture électronique via les plateformes privées et plateforme publique,
- L'adressage via l'annuaire
- Le paiement des factures
- L'archivage

#### **Comment mettre en place la facturation électronique ?**

- Les étapes conseillées à suivre

### **DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE**

---

- Formation en présentiel ou à distance via visioconférence
- Apports théoriques de concepts et échanges sur les pratiques des participants
- Méthode démonstrative et participative
- Echanges d'expériences, mises en situation et jeux de rôle
- Observation et feedback
- Supports pédagogiques papier

### **MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION**

---

- Évaluations formatives tout au long de la formation / exercices de validation des compétences
- Évaluation sommative à la fin de chaque thématique / quizz et mises en situation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

### **MODALITES**

---

- Durée : 1 journée de 7 heures
- Horaires : 8h30-12h et 13h30-17h
- Lieux : en inter ou en intra dans une entreprise accueillante
- Accessibilité
  - La formation peut être organisée dans une salle accessible aux personnes à mobilité réduite
  - Le contenu, la durée et le rythme de la formation peuvent être adaptés sur mesure en fonction de votre handicap. Nous consulter.
- Effectif : 1 à 6 personnes
- Date (s) : à définir

### **TARIF**

---

- 1 200 € HT par jour, soit 1 200 € HT (T.V.A. applicable) pour les 1 journée
- Prise en charge OPCO possible



## INTERVENANT

---

- V.BERTHET est consultante, formatrice et coach en rentabilité économique et efficacité des organisations. Après une expérience professionnelle de 30 ans en Direction Générale & Financière en milieu industriel, dans des contextes complexes, elle s'emploie aujourd'hui à accompagner des PME PMI en Rhône Alpes pour performer la rentabilité économique, prévenir et pallier aux risques financiers et adapter les organisations pour gagner en efficacité des processus.

## CONTACT

---

- V.BERTHET au 06 67 21 34 76 ou [valerie.berthet@enoya.fr](mailto:valerie.berthet@enoya.fr)